

Colloque : **Compétence incendie et secours et intercommunalité**

les 30 novembre et 1er décembre 2011



PROJET DE PROGRAMME

Mercredi 30 novembre 2011

11h30 Accueil et cocktail déjeunatoire à l'ENSOSP à partir de 12h00,

14h00 Allocution d'accueil par le Col. Philippe BODINO, Directeur de l'ENSOSP

14h15 Petite histoire de la compétence incendie et secours ou les raisons historiques d'une mutualisation intercommunale

1ère Table ronde

La compétence incendie et secours : un intérêt communautaire ?

15h00 Quels écart entre le droit et la pratique ?

15h25 Pause

15h45 Quelles conséquences sur les contributions au SDIS ?

16h10 Quelles conséquences sur le financement des opérations immobilières sur les casernes ?

16h35 Quelles conséquences sur les élections au CASDIS

17h00 Transfert de compétence, transfert de responsabilité voire plus ?

17h50 Débat et échange avec l'auditoire

19h45 Dîner débat : Communes d'hier, communes d'aujourd'hui ?

Jeudi 1er décembre

2nde Table ronde

L'intercommunalité : un enjeu pour la sécurité civile de demain ?

9h00 L'intercommunalité dans la réforme des collectivités territoriales

9h20 Les divers rôles de l'intercommunalité dans la gestion des risques majeurs

9h40 Pause

10h00 L'intercommunalité en matière de prévention du risque incendie de forêt

10h20 Prospective

10h40 Débat et échange avec l'auditoire

11h40 Conclusions du Col. Philippe BODINO, Directeur de l'ENSOSP.

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

Les services d'incendie et de secours, compétence intercommunale ? Les avis sont partagés. Même si ces services sont transférés depuis 1996 à l'échelle départementale, communes et communautés continuent de jouer un rôle stratégique. Pourquoi certaines communes transfèrent... (ou décident de ne pas transférer)... à leur communauté cette compétence ? Par ailleurs, les services préfectoraux ne sont manifestement pas d'accord ». Ces quelques phrases empruntées à un article paru dans le n°142 de « Intercommunalités » posent tout à fait la problématique de ce colloque au cours duquel nous vous invitons aussi à échanger au travers une démarche prospective sur la place de la sécurité civile dans une dynamique intercommunale.

PUBLICS CIBLÉS

- Directeurs départementaux et directeurs départementaux adjoints des services d'incendie et de secours
- Cadres des SDIS et officiers de direction
- Elus
- Membres du corps préfectoral

Tenue

- Tenue 21 ou tenue de ville

Renseignements

Référent programme

Audrey SENATORE

Tel : +33(0)4 42 39 05 28

Email : audrey.senatore@ensosp.fr

Inscription

Virginie MARTINET

Tel : +33(0)4 42 39 05 25

virginie.martinet@ensosp.fr

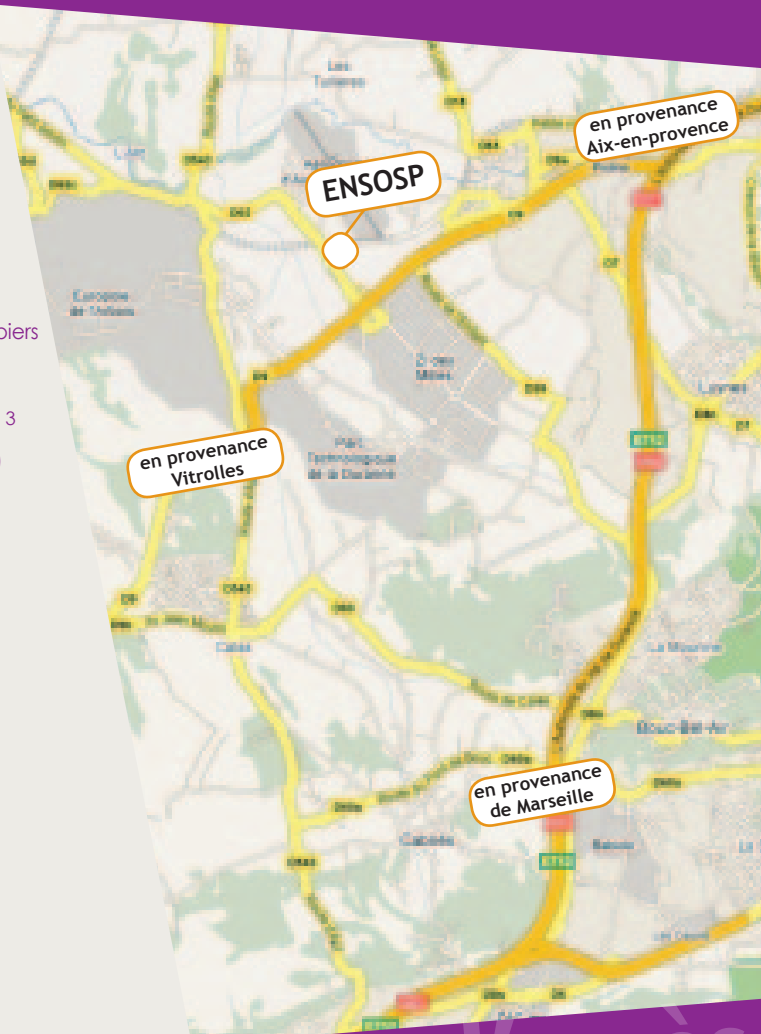
Adresse

Ecole Nationale Supérieure
des Officiers de Sapeurs-Pompiers

1070 rue Lieutenant Parayre
BP 20316
13798 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

(voie rapide : Sortie n°3 ENSOSP)

Site internet : www.ensosp.fr



Plan d'accès